

Clément DESSY, Valérie STIÉNON, dirs, *(Bé)vues du futur. Les imaginaires visuels de la dystopie (1840-1940)*

Villeneuve-d'Ascq, Presses universitaires du Septentrion, coll.
Littératures, 2015, 306 pages

Jean-Louis Clément



Édition électronique

URL : <http://journals.openedition.org/questionsdecommunication/10848>
DOI : 10.4000/questionsdecommunication.10848
ISSN : 2259-8901

Éditeur

Presses universitaires de Lorraine

Édition imprimée

Date de publication : 31 décembre 2016
Pagination : 384-386
ISBN : 978-2-8143-0313-3
ISSN : 1633-5961

Référence électronique

Jean-Louis Clément, « Clément DESSY, Valérie STIÉNON, dirs, *(Bé)vues du futur. Les imaginaires visuels de la dystopie (1840-1940)* », *Questions de communication* [En ligne], 30 | 2016, mis en ligne le 13 mars 2017, consulté le 25 septembre 2020. URL : <http://journals.openedition.org/questionsdecommunication/10848> ; DOI : <https://doi.org/10.4000/questionsdecommunication.10848>

assez ici l'écart qu'il convient d'observer entre le dénoté objectif des items lexicaux en question et sa mise en question sous l'effet de la subjectivité critique des auteurs. Mais, indépendamment de cet aspect, il est aisé de percevoir que ces sub-subdivisions valent plus pour des effets de repérages que pour le développement d'une argumentation approfondie. D'autant que, comme de nombreux recenseurs l'ont noté, les auteurs ne pratiquant pas la langue russe, sont obligés de s'en remettre à des traducteurs et des intermédiaires. Les hautes et incontestables qualités d'un slavisant comme Patrick Sériot, par exemple, ne sauraient à cet égard être mises en question lorsque les auteurs ont eu recours à lui (p. 9, 16, 22, 56, 63, 79, 163, 301, 302, 370, 414, 509, 589, 593-595, 608, 609), mais l'usage qui en est fait, peut-être... Je ne multiplierai pas les exemples de cette nature car ils sont nombreux et desservent, malheureusement, l'efficacité scientifique de la démonstration en faisant par trop pencher le plateau polémique de la balance au détriment du plateau strictement analytique. Que l'on adhère ou non aux prises de position de Jean-Paul Bronckart et de Cristian Bota, trop souvent biaisées par un acharnement à charge, le grand mérite d'ensemble de cet ouvrage aura été, toutefois, d'alerter le lectorat sur les effets de manipulation dont un auteur peut être l'objet, de son vivant comme de manière posthume, tant en raison des conditions historiques de son existence qu'en raison des lectures orientées qui ont été faites de son œuvre et qui ont suscité soit un *credo aveugle* à toutes les thèses qu'il a pu formuler, soit un doute méthodique récurrent et pérenne. Entre les deux, il y a sans aucun doute place pour des appréciations plus modérées que celles auxquelles inclinent les épithètes de « menteur », « escroquerie », « délire collectif »... Une abondante bibliographie, très utile, complète le volume (pp. 593-613), ainsi qu'un précieux index des noms de personne (pp. 615-621) qui aidera le lecteur, notamment non slavisant, à se repérer dans le dédale des relations qui se sont tissées entre Mikhaïl Bakhtine et ses contemporains, d'une part, et entre Mikhaïl Bakhtine mythifié et son lectorat posthume, d'autre part.

Jacques-Philippe Saint-Gerand
CeReS, université de Limoges, F-87000
jacques-philippe.saint-gerand@unilim.fr

Clément Dessy, Valérie Stiénon, dirs. (Bé)vués du futur. Les imaginaires visuels de la dystopie (1840-1940)
Villeneuve-d'Ascq, Presses universitaires du Septentrion, coll. Littératures, 2015, 306 pages

Le renseignement n'est pas donné, mais il apparaît, à la lecture, que cet ouvrage pourrait être la publication des actes d'un colloque dont le thème est pionnier :

l'étude des dystopies qui sont des utopies ayant échoué ainsi que l'écrit avec pertinence Laurent Bazin (p. 229). Les utopies présentent l'Avenir comme un horizon radieux ; les dystopies le dénoncent sur le mode apocalyptique, étant entendu que les deux directeurs de l'ouvrage entendent ce mot dans son acception triviale et non dans son sens originel de Révélation divine. En effet, pour les écrivains qui se sont risqués à rédiger une dystopie, l'Avenir n'en est pas une ; il n'ouvre pas la voie aux lendemains qui chantent mais aux catastrophes. Le sujet d'étude de ce livre innove encore en envisageant les dystopies dans le monde francophone. En effet, selon une tradition bien ancrée, cette zone linguistique est considérée comme plus enthousiaste à l'avènement de la Religion de l'Avenir que le monde anglo-saxon, plus enclin à dénoncer les utopies, même si l'anglais Thomas More est l'inventeur du terme générique. Pourtant, sans se risquer dans ce genre littéraire, Villiers de L'Isle-Adam a écorné, dans les *Contes Cruels* (Paris, Le Livre de poche, 1983), le mythe du bonheur par le Progrès des Sciences et des Techniques. Plus significative pour notre propos est cette remarque désenchantée du Grand Prêtre de la Religion de la Science qui pose un des principes premiers de la dystopie : le doute anxieux. Ernest Renan écrit, en 1890 dans la préface de *L'Avenir de la Science*, ces mots significatifs : « En résumé, si, par l'incessant travail du XIX^e siècle, la connaissance des faits s'est singulièrement augmentée, la destinée humaine est devenue plus obscure que jamais » (Ernest Renan, *Histoire et parole. Œuvres diverses*, Paris, R. Laffont, 1984, p. 813). Pour ce motif, Clément Dessy et Valérie Stiénon, dans le chapitre introductif de cet ouvrage collectif (pp. 11-33), soulignent que la dystopie est « projection vraisemblable et vision négative » (p. 14) de l'avenir d'une communauté humaine qui peut être envisagée à l'échelon planétaire. La dystopie partage, avec l'utopie, le caractère précaire voire illusoire de la prédiction de l'avenir tout en se drapant dans les apparences de la science-fiction classique.

Le deuxième aspect intéressant de ce livre est l'étude des documents visuels qui cherchent à présenter aux yeux du public cet Avenir effrayant. Les auteurs envisagent de manière fort large la notion de documents visuels : les illustrations de livres mais encore les photomontages de cartes postales ou de vignettes publicitaires. Charles Albert d'Arnoux connu sous le pseudonyme de « Bertall » est étudié avec soin par Olivier Ghuzel (pp. 35-54) tandis que Sandrine Doré, de concert avec Philippe Kaenel (pp. 107-142), analyse les dessins d'anticipation d'Albert Robida. Il est regrettable que les directeurs de cet ouvrage collectif n'aient pas eu la présence d'esprit de solliciter un

chercheur pour étudier comment l'imagerie Pellerin d'Épinal envisageait graphiquement la dystopie si tant est que cette vision de l'Avenir ait existé chez ce célèbre imprimeur dont les productions furent vendues en grands nombres par les colporteurs dans les foires et les marchés ruraux.

Le malheur veut que ce livre novateur soit critiqué par un historien pour lequel la notion de temps et de durée est fondamentale. À leur insu, les auteurs relèvent des périodes plus propices que d'autres à la floraison de dystopies. La première commence avec la phase de l'Empire libéral, après le traité de libre échange Cobden-Chevalier de 1860. À ce moment, pour une durée de plus de dix ans, éclot une mode de la dystopie dont le sens politique n'est pas traité en tant que tel dans ce livre. Il est évoqué incidemment par Olivier Ghuzel (p. 51, note 82 et p. 53, note 92). Or, ce sens est essentiel dès l'instant où la dystopie, au même titre que l'utopie, se fonde sur la chimère de la maîtrise du temps. Celle-ci structure toutes les traditions contre-révolutionnaires. Jules Verne, auteur de romans d'anticipation d'inspiration saint-simonienne, a préféré, dès 1863, abandonner à la critique rongeuse des rats son *Paris au xx^e siècle* – qui connut sa première édition en 1994 chez Hachette – prudent qu'il était de maintenir des liens chaleureux avec les tenants du saint-simonisme pratique, comme Ferdinand de Lesseps, qui ont abandonné le projet d'organiser l'exploitation scientifique du Globe de manière fraternelle (Jean Chesnaux, « Jules Verne et la tradition du socialisme utopique », *L'Homme et la Société*, 1967, vol. 4, n° 1, p. 229) ; toutefois nombreux furent ceux qui franchirent le pas, se plaçant ainsi dans l'opposition politique à l'Empire. Sans effort, Clément Dessy et Valérie Stiénon donnent quatre titres parus entre 1865 et 1867 (p. 25). La deuxième période de floraison de dystopies est celle des années 30. Elle est suivie immédiatement par les publications de l'après-Deuxième Guerre mondiale. Si l'expérience des totalitarismes marque à jamais les écrits postérieurs à 1945, ceux de la première et de la deuxième période sont marqués par les déceptions suscitées par les utopies. Alain Saint-Ogan, le père du Zig et Puce, sait insinuer que l'homme ne saurait être le maître du temps, ruinant ainsi un des ressorts que la littérature d'anticipation partage avec le socialisme (p. 236). Mais la dystopie ne châtie pas les cœurs par le rire ou la dérision ; elle recourt à la peur. Pour quel usage ?

Voilà posée la question de la finalité politique de la dystopie. Émile Souvestre a utilisé ce procédé dès la Monarchie de Juillet. Ce saint-simonien rallié à l'interprétation que Pierre Leroux a donnée de la

révélation de Claude-Henri de Saint-Simon, refuse la dialectique du saint-simonisme orthodoxe qui structure l'Histoire en périodes critiques et en périodes organiques qui se succéderaient à un rythme plus ou moins régulier. Se fondant sur la simultanéité des phases critiques et organiques, cœur de la dialectique de Pierre Leroux, Émile Souvestre refuse l'idée de synthèse qui est une halte dans la marche du Progrès or « l'humanité ne s'arrête ni ne se repose » (Paul Bénichou, *Le Temps des Prophètes. Doctrines de l'âge romantique*, Paris, Gallimard, 1977, p. 338). Mais surtout, il récuse le saint-simonisme pragmatique de Michel Chevalier qui se met au service du libéralisme honni. Or cette association honteuse fonde le régime politique mondial de l'An Trois Mille, thème central du livre *Le Monde tel qu'il sera* (Paris, W. Coquebert, 1846) : la République des Intérêts-Unis est la parfaite antithèse de la société fraternelle vouée à l'exploitation scientifique du Globe dans l'Amour. La dystopie est donc un message pédagogique à l'intention de ceux qui détournent la religion du Progrès de sa noble fin : racheter l'Humanité. Les proto-technocrates français menés, pour une partie d'entre eux, par le chantre de la rationalisation industrielle Jean Coutrot et le prix Nobel de médecine Alexis Carrel ont fait usage de la dystopie pour instiller leur propre vision de l'organisation de la modernité industrielle (Alain Drouard, *Une inconnue des sciences sociales la fondation Alexis Carrel 1941-1945*, Paris, Éd. de la Maison des sciences de l'homme, 1992 et Olivier Dard, *Jean Coutrot. De l'ingénieur au prophète*, Besançon, Presses universitaires franc-comtoises, 1999).

Le regard porté sur l'Amérique – réduite aux limites des seuls États-Unis – par la littérature dystopique peut aussi s'expliquer par la dénonciation de cette trahison de l'utopie. Mais le cas américain méritait une analyse plus fine. Celle-ci aurait dû prendre en compte non seulement les analyses d'Anne-Marie Duranton-Cabrol citées dans cet ouvrage mais encore celles de Jacques Portes (*Une fascination réticente. Les États-Unis dans l'opinion française 1870-1914*, Nancy, Presses universitaires de Nancy, 1990) tout en replaçant le sujet dans la chronologie brève qui font passer les États-Unis de modèle positif (Charles Cestre, *Production industrielle et justice sociale en Amérique*, Paris, Garnier frères, 1921 ou Hyacinthe Dubreuil, *La République industrielle*, préface de M. Charles Gide, Paris, Imprimerie de la Bibliothèque d'Éducation, 1925) à celui de modèle répulsif (Georges Duhamel, *Scènes de la vie future*, Paris, Mercure de France, 1930 ou Rober Aron et Arnaud Dandieu, *Le Cancer américain*, Paris, Rieder, 1930) avant de devenir à nouveau, pour les cercles néolibéraux, l'idéal à imiter (André Maurois, *Chantiers américains*, Paris, Gallimard, 1933).

Ceci est écrit pour affiner la problématique de cette étude novatrice en ouvrant la recherche à d'autres perspectives que la littérature pure à savoir à la philosophie, à l'histoire, à la science politique, etc. Il ne s'agit pas de vouer aux gémonies un ouvrage qui ouvre des perspectives de recherche nouvelles et qui, de ce fait, doit avoir sa place dans les bibliothèques universitaires.

Jean-Louis Clément

*IRCM, université de Strasbourg, F-67000
j.clement@unistra.fr*

Julien DEVRIENDT, dir., *Jouer en bibliothèque*

Villeurbanne, Presses de l'Enssib, coll. La Boîte à outils, 2015, 176 pages

La présence du jeu dans les bibliothèques est ancienne. Le développement des secteurs jeunesse dans les équipements de lecture publique dès les années 70 a contribué à donner une visibilité aux collections de jouets, de jeux de sociétés et jeux de plateaux... De plus, l'avènement du jeu vidéo comme pratique culturelle a conduit à accentuer cette diffusion. Aujourd'hui, les activités ludiques en bibliothèque donnent lieu à des démarches de médiation originales pour attirer de nouveaux publics sensibles à cette offre de divertissement. Le débat sur la légitimité du jeu dans ces institutions culturelles, fondé sur la tension entre culture de masse et culture savante apparaît dorénavant dépassé pour la plupart des professionnels du secteur. La thématique du jeu en bibliothèque est ainsi une réalité dans nombre d'établissements. Le manuel de la collection « Boîte à outils » de l'Enssib (École nationale supérieure des sciences de l'information et des bibliothèques) propose des repères pratiques pour mettre en œuvre des projets ludiques en bibliothèque. Ce volume collectif coordonné par Julien Devriendt, responsable numérique à la médiathèque de Choisy-le-Roi, s'appuie sur des réalisations concrètes menées majoritairement en bibliothèque publique et également quelques situations en bibliothèques universitaires. Le plan de l'ouvrage est organisé autour de quatre parties principales (connaissance du contexte, acquisition et valorisation, animation et création, participation). Ces chapitres regroupent de nombreux témoignages, parfois trop brefs, qui permettent une lecture non linéaire de l'ensemble. Ils sont quelquefois enrichis d'encadrés très concrets et synthétiques. Les exemples variés témoignent de la richesse et du potentiel de la pratique du jeu en bibliothèque. L'accompagnement des personnels dans la conduite de projets ludiques s'avère primordial pour leurs réussites. Céline Meneghin (pp. 16-17),

directrice de la bibliothèque départementale de la Somme, recommande de favoriser les partenariats avec les ludothèques associatives et le développement de nouvelles compétences chez les professionnels à acquérir en formation initiale ou continue.

La partie deux, « Acquérir, valoriser », aborde la question centrale de l'acquisition de fonds spécialisés de jeux. Les différentes contributions mettent en évidence des exigences comparables à celles qui prévalent pour le choix des autres offres de ressources de la bibliothèque. Les témoignages font une large part aux questions concrètes qui sont posées par la formalisation de l'offre et le budget nécessaire pour constituer une collection de jouets ou de jeux numériques. Cependant, le contexte juridique fragile dans lequel les bibliothèques proposent la consultation et le prêt de jeux vidéo aux usagers constitue toujours un frein au développement des projets. La synthèse sur ce sujet réalisée par Thomas Fourmeux et Lionel Maurel (pp. 42-50), spécialistes des questions de droit intellectuel, montre bien la complexité du problème en ce qui concerne l'achat et le prêt d'une collection dématérialisée.

La problématique du jeu pédagogique et de son intégration en formation est traitée par Éric Sanchez (pp. 69-78), chercheur à l'Institut français de l'éducation (IFE), qui décrit le *serious game* comme un « jeu numérique épistémique en tant que situation ayant des visées éducatives » (p. 71). La situation d'interaction engage le joueur dans une démarche d'apprentissage et d'expérimentation au pouvoir motivationnel. L'exemple du jeu *Escouade B* développé dans le réseau des bibliothèques de Montréal dans le cadre d'une formation aux compétences informationnelles des 9-12 ans illustre le fait que l'intérêt d'un jeu dépend de la manière dont le formateur l'intègre dans le dispositif de formation (pp. 79-88). La démarche de création de jeu avec les usagers à partir de la mise en œuvre de techniques de co-design est présentée dans deux comptes rendus d'actions. Dans le premier cas, l'expérience de jeu menée avec un public de collégiens et par la bibliothèque municipale de Lyon est centrée sur l'adaptation d'un roman jeunesse (Timothée de Fombelle, *Tobie Lohness*, Paris, Gallimard Jeunesse, 2006) dans l'univers Minecraft. Les élèves en collaboration avec le professeur documentaliste et deux professeurs de français ont participé à la co-conception de décors en 3D (pp. 102-109). La seconde expérience concerne la création d'un jeu en réalité alternée avec des étudiants de l'Insa de Lyon. Cette fiction prend place dans l'espace de la bibliothèque universitaire en combinant usage des réseaux sociaux et organisation d'événements sur le campus (pp. 128-139). Ces